

le massacre, le pillage, l'anéantissement de la Convention nationale. Lyon s'est levé pour écraser ce parti ; cette ville en a triomphé dans la journée du 29 mai ; une foule de pièces imprimées, les dépositions des témoins, les aveux des coupables prouvaient leurs complots. Le décret qui a suspendu la poursuite de ces délits a exaspéré les esprits dans le département de Rhône et Loire ; c'est peut-être la première cause des mouvements qui s'y sont fait sentir. Les listes de proscription trouvées sur les détenus ont mis le comble à l'indignation ; chacun a vu sa perte prochaine, et l'on s'est imaginé que de pareils projets prenaient leur source dans la cité de Paris. De là, un soulèvement général des esprits et une prévention exagérée contre la Convention nationale, qui viennent encore de s'accroître par les derniers décrets rendus contre la ville de Lyon. Nous croyons devoir aller au devant des effets sinistres qu'ils présagent ; et puisque nous nous trouvons sur les lieux, c'est à nous qu'il convient de relever les faits erronés, qui ont servi de base au rapport du Comité et de désabuser sa religion évidemment surprise. » Suit l'examen de diverses imputations calomnieuses à l'adresse des Lyonnais, que les auteurs de la lettre déclarent sans fondement, puis ils continuent : « ...Le peuple entier de ce département s'est levé et armé ; son cri de guerre est : *résistance à l'oppression* ; son énergie et son courage se déploient vigoureusement ; fort de ses moyens et de ce qu'il appelle la justice de sa cause, il paraît décidé à s'ensevelir sous les ruines de ses murs, si on le réduit à la dernière extrémité... Telle est la mesure de l'opinion des habitants en masse du département de Rhône et Loire... Tout nous montre la nécessité de prier la Convention de faire cesser promptement toute apparence d'hostilité contre ce département et la ville de Lyon, et de